

COP21 : Paris lance un Service de Véhicules Partagés

Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, a inauguré jeudi le Service de Véhicules Partagés en voirie. Cette initiative inédite vient renforcer l'offre de mobilité pour les Parisiens tout en contribuant à réduire les émissions de particules polluantes et les gaz à effet de serre.

Anne Hidalgo a fait de l'amélioration de la qualité de l'air l'une de ses priorités. En février dernier, elle a soumis au Conseil de Paris un plan unique en France de lutte contre la pollution liée au trafic routier. Celui-ci allie des mesures incitatives en faveur des particuliers et des professionnels, qui leur donnent les moyens de recourir à des modes de transport plus propres, et des restrictions progressives de circulation pour les véhicules les plus polluants.

Dans ce cadre, Christophe Najdovski a inauguré jeudi le Service de Véhicules Partagés (SVP). Il consacre 226 places de stationnement en surface à cinq entreprises sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offres : Communauto, Zipcar, Ubeeqo-Matcha, Bluecarsharring et IER.

Un véhicule en service partagé remplace 7 voitures individuelles et 6 places de parking

Trop peu connu du grand public, à Paris et en Ile-de-France, ce service offre de nombreux avantages et contribue à réduire les émissions de particules polluantes et les gaz à effet de serre. Ainsi, selon une enquête nationale du bureau d'études 6-t, un véhicule partagé remplace en moyenne sept véhicules en circulation et libère six places de parking.

D'après une récente étude d'impact menée par l'Etat Suisse, l'autopartage conduit ainsi les utilisateurs à une baisse moyenne de leurs émissions de gaz à effet de serre de 290 kg de CO2 par an. Ces résultats sont également observés en France. L'utilisation de ce service coûte également moins cher que la possession d'un véhicule personnel puisqu'il dispense notamment des frais d'assurance, d'entretien et de stationnement.

Un service complémentaire d'Autolib'

Le SVP représente aussi une offre de mobilité particulièrement adaptée aux Parisiens qui n'ont besoin d'un véhicule que pour des trajets occasionnels. Centré sur les locations à la demijournée ou à la journée, avec la condition de ramener le véhicule à l'emplacement où il a été emprunté, il est complémentaire d'Autolib' qui propose des locations de plus courte durée.

Une offre variée de véhicules pour répondre à tous les besoins

Afin de répondre aussi bien aux besoins des particuliers que des professionnels, les cinq opérateurs proposeront à la location une gamme variée de véhicules allant de la petite citadine à l'utilitaire. La flotte des cinq opérateurs sera composée de 75 véhicules électriques dont 27 utilitaires, 44 citadines et berlines de motorisation hybride rechargeable et 103 berlines et citadines de motorisation hybride électrique/essence.

« Il s'agit pour nous d'une première étape, pour faire connaître ce service aux citoyens et soutenir les entrepreneurs qui investissent dans ce domaine », a souligné jeudi Christophe Najdovski. « Après un premier bilan de cette initiative, nous envisagerons de réserver d'autres places à des opérateurs qui souhaitent s'inscrire eux aussi dans cette démarche », a annoncé l'adjoint à la Maire.

Consultez la carte des stations S.V.P au lien suivant.

Contact presse: Nadhéra Beletreche / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61